

**COMMUNE DE QUEND**  
**ELABORATION DU PLAN LOCAL**  
**D'URBANISME**

Pièce n°5a  
 Partie Nord

Plan de Zonage  
 échelle : 1/5000 ème

APPROBATION  
 vu pour être annexé à la  
 délibération du Conseil  
 Municipal en date du  
 25 mars 2016



Agence Urbanisme  
 4 rue de la Gare  
 16083 L'ÉCLUSE  
 Tél: 03 23 73 23 81

**LEGENDE**

- Zone
- Secteur
- Emplacements réservés (151-41 du code de l'urbanisme)
- Numéro d'opération (renvoie à la liste des emplacements réservés)
- Espace boisé classé à conserver au titre du L121-27 du code de l'urbanisme
- Loi du 31.12.1982 relative à la lutte contre le bruit
- Zone de préemption périmètre sensible
- Espace proche du rivage
- bande des 100m

**Éléments à préserver au titre du L151-19 et L151-23° du C.U**

- Construction identifiée au titre de la loi paysage
- Parcelle / Ensemble boisé
- Haie / alignement d'arbres
- Marais

**Rappel de la prise en compte des risques**

Risques naturels présents sur le territoire  
 Risques sismiques : zone de sismicité très faible (1)

Inondation :

- Par remontées de nappes souterraines
- Par ruissellement
- Par submersion marine
- Par coulée de boue

La commune est concernée par le PPRn du Marquenterre Baie de Somme  
 approuvé le 10/06/2016

Plan Local d'Urbanisme  
 Liste des emplacements réservés

N°	Désignation de l'opération	Bénéficiaire	Superficie approximative
1	Aménagement d'entrée de ville - sécurité	Commune	1222 m²
1b	Aménagement d'entrée de ville - sécurité	Commune	248 m²
2	Aménagement de piste cyclable	Syndicat Mixte Baie de Somme	8m d'emprise
3	Curage de défense contre la mer	Syndicat Mixte Baie de Somme	9ha50

